

Réforme SEC 2023 - Exigences minimales BYOD pour apprentis

Recommandation de l'AFA

Utilisez un ordinateur portable Windows ou un MacBook pour la formation aux cours inter-entreprises de l'AFA. Le choix de la marque, de la forme ou de la série de modèles n'a aucune importance. Il convient de s'assurer que l'appareil mobile personnel (BYOD : "Bring Your Own Device") répond aux exigences ci-dessous.

Veuillez prendre contact avec votre employeur avant l'achat (p. ex. recommandation d'achat par le service informatique ainsi que participation aux frais d'acquisition de l'appareil).

Remarque pour les futurs employés de commerce CFC

Pour ces filières de formation, il est recommandé d'utiliser un appareil Windows, car dans le domaine commercial, on travaille généralement avec Windows. Si vous optez malgré tout pour un MacBook, assurez-vous que la configuration minimale requise est remplie.

Équipement minimum pour la formation

- Ordinateur portable ou MacBook avec de quoi écrire et du papier pour prendre des notes.

Un équipement optimal pour un travail numérique complet pendant la formation

- Ordinateur portable Windows ou MacBook avec un stylet actif
ou
- Ordinateur portable Windows avec écran tactile et stylet actif.

Remarque

Les notes manuscrites constituent un élément important de tout processus d'apprentissage et donc aussi de l'enseignement numérisé. Si vous souhaitez que votre formation se déroule en grande partie sans papier, y compris les notes manuscrites directement dans le matériel didactique électronique, un BYOD avec stylet actif est indispensable.

Alternative : utilisation d'une tablette supplémentaire avec stylet. Pour les examens, les tablettes ne sont pas autorisées.

Les tablettes ne sont toutefois pas autorisées pour passer des examens numériques et elles ne remplacent donc pas non plus un ordinateur portable.

Remarques sur différents appareils

- **Ordinateur portable avec écran tactile et stylet actif**
Cet équipement optionnel de certains appareils facilite la prise de notes numériques et l'édition numérique de matériel pédagogique et d'exercices.
- **Smartphone**
Le smartphone peut être utilisé en classe de manière complémentaire dans certaines situations. Il n'est toutefois pas considéré comme BYOD et ne convient pas comme appareil unique pour l'enseignement.
- **BYOD de l'employeur**
Celui-ci peut être utilisé pour autant que vous disposiez des droits d'administrateur local sur l'appareil. Si nécessaire, prenez contact avec le service informatique de votre employeur et renseignez-vous sur les possibilités.

Logiciels installés

- Microsoft 365 (jusqu'à présent Office 365)
 - Word
 - Excel
 - PowerPoint
 - Microsoft Teams
 - OneDrive
 - OneNote
 - Outlook
- [Adobe Acrobat Reader](#) (pour la lecture et l'écriture de fichiers PDF)

Le cas échéant, d'autres programmes doivent être installés (école professionnelle).

Accès Internet à divers sites/portails

- myVBV (www.myvbv.ch pas encore actif)
- [Youtube](#)
- [Mentimeter](#)
- [Kahoot](#)
- [Miro](#)
- [Learning Snacks](#)
- etc.

Navigateur

Microsoft Edge, Safari, Chrome ou Firefox dans la version actuelle.

WLAN

Le BYOD doit être compatible avec le WLAN. Sinon, aucune connexion à Internet n'est possible.

Autres conseils pour le choix de l'appareil

Notez que la taille et le poids du BYOD ont un impact important sur la mobilité. La facilité d'utilisation et la mobilité. Les très grands appareils ont certes un écran agréablement grand, mais sont trop lourds pour être transportés quotidiennement. Les appareils très petits sont certes maniables, mais ne sont pas adaptés à l'affichage simultané de plusieurs fenêtres.